

SPÉCIAL SEDER DE PESSA'H

Entrée de chabbat: 18h54 Sortie de chabbat: 20h02 (Horaire de Paris). Bné brak: Entrée: 18h36 Sortie de chabbat: 19h34
Renseignement: 052 36 76 325 (ou pour recevoir)
Pour la Réfoua chéléma de Elie ben Sim'ha mah'a haCohen

נפש יהודי

Nefesh Yehudi

La feuille de l'étudiant

AU CŒUR DU SEDER DE PÉSSA'H

Dans le Zohar Hakadoch il est marqué un texte que nous devrions tous lire avant de commencer le Maguid :

"Pikouda da lésapère bichvah'at yétsiate Mitsraïm... - Nous avons l'injonction de raconter les louanges de la Sortie d'Egypte. C'est une obligation qui incombe à chaque homme de raconter et de louer. Tout homme qui raconte la Sortie d'Egypte et se réjouit de son récit aura le mérite de se réjouir de la Chekhina dans les Temps Futurs ce qui est la plus grande joie qui existe au monde ! Lorsqu'un homme est heureux d'avoir Hachem comme Maître, alors Hakadoch Baroukh Hou se réjouit de son récit. A cet instant, Hakadoch Baroukh Hou réunit toute la Famille Céleste et leur dit : "Allez et écoutez le récit de Mes Louanges que Mes enfants racontent et dont ils se réjouissent". Tous les malakhim (anges) descendent, se réunissent et s'attachent aux Bné Israël pour écouter la Guéoula qu'ils décrivent, après quoi les malakhim vont faire des louanges à Hachem sur tous les nissim miracles et les guevourote qu'ils ont entendus. Et ils louent Hachem pour avoir un Peuple Kadoch sur cette terre matérielle ! Grâce à cela les Bné Israël donnent de la force à Hachem, comme un Roi qui se renforce et dont la Royauté est affirmée lorsque ses citoyens viennent le louer et le remercier. »

Dans le Maamar Hakhokhma du Ramh'al, nous trouvons également des termes élevés concernant la Nuit du Seder :

« Voici qu'en ce jour de la Sortie d'Egypte, les Bné Israël ont été séparés et purifiés de toutes les Nations. Ils sont montés de niveau, ils sont sortis, et se sont détachés de l'Humanité qui, jusque-là, était obscurcie et enfermée dans la matérialité. Jusqu'à ce jour, le monde était obscur, la matière était souveraine et la lumière de la Torah et la Kedoucha ne pouvaient pas briller. Mais, après que les Bné Israël aient tellement souffert en Egypte, et aient été rendus esclaves, alors la Rigueur Divine s'est apaisée. Les accusations ont été mises de côté, et la Lumière Divine a pu se révéler. C'est en cette nuit que cela s'est passé et cela se renouvelle et se réveille chaque année à l'image de la nuit de la Sortie d'Egypte. Il faut savoir que c'est également un pas en avant pour la Guéoula Finale (cette lumière de Kedoucha qui est diffusée en ce soir-là). L'essentiel du Seder dépend de quatre choses : le korban Pessa'h, Matsa, Maror et les Quatre Cossote (verres) de vin. »

Q1°) Comme nous l'avons vu, c'est une grande nuit différente de toutes les autres nuits. La spécificité de ce jour de Délivrance se renouvelle chaque année, dit le Ramh'al, ce qui nous permet à nous aussi de faire un immense Tikoun (ajoute-t-il dans la suite de son maamar). Comme nous le disons dans la Torah : *"le'il Chimourim Hou l'Hachem...- c'est une nuit gardée par Hachem pour délivrer d'Egypte, cette nuit-là est gardée par Hachem pour toutes les générations des Bné Israël. »*

La question qui reste à éclaircir est de savoir comment pouvons-nous au mieux réaliser ce soir-là ce qu'Hachem attend de nous. Mis à part l'accomplissement des soixante-quatre Mitsvot de la soirée (d'après le compte du Gaon) sur quel point devons-nous mettre l'accent pour réaliser au mieux le Tikoun de cette nuit-là tel que le Ramh'al le décrit.

Q2) Rav H'aïm de Brisk remarque qu'il y a de grandes différences entre le récit de la sortie d'Egypte que nous faisons le soir du Seder et entre la mention de la sortie d'Egypte que nous devons dire chaque jour et chaque nuit de l'année. Certes, les deux Mitsvot sont déOraïta, cela est sûr, cependant, toute l'année il nous suffit de mentionner la Sortie d'Egypte de façon générale sans précisions alors que le soir du Seder, nous devons le faire **en nous allongeant sur le récit**. Le Soir du Seder, nous devons organiser le récit de la Sortie d'Egypte sous forme de **Chéla ou Techouva** (sous forme de question/réponse). C'est pour cette raison que nous éveillons la curiosité des enfants et que nous disons Ma Nichtana. Le soir du Seder, nous devons raconter un récit qui commence négativement (**biGnaye**) et qui finit positivement (**bichva'h**) alors que le reste de l'année, il suffit de mentionner la sortie d'Egypte telle quelle. Évidemment, ce sont des différences qui concernent cette nuit-là et qu'il nous faudra expliquer. Ma Nichtana : pourquoi est différent le récit de ce soir-là du récit de tous les autres soirs pourrait-on demander ?

Q3°) « Et ce sera quand ton fils te demandera demain : qu'est-ce que c'est ? Alors, tu lui diras : Hachem nous a sortis avec une Main forte d'Egypte de la Maison d'Esclavage... » (fin de parachat Bo). Nous voyons donc que la Torah fait intervenir la question de l'enfant à son père et c'est à nos enfants que nous devons raconter la Sortie d'Egypte. C'est un grand h'idouch (nouveau) de faire intervenir les enfants (ketanim qui ne sont pas Bar Mitsva) ; de façon générale, un katane est patour (dispensé) de toutes les Mitsvot et il n'a pas la possibilité de recevoir une injonction de la Torah (kéAnouss) vu son manque de "daat" (raison) (Reb Elh'anane Kovets Earot). Pourtant ici toute la Mitsva tourne autour de l'enfant et à tel point que Rabbi Aquiva disait la veille du Seder : " -arrêtons-nous d'étudier pour aller faire dormir nos enfants et qu'ils ne s'endorment pas pendant le Seder." Alors que le reste de l'année, il n'a jamais prononcé la phrase (arrêtons-nous d'étudier), car il étudiait avec ses élèves sans aucune interruption. Comment comprendre la participation exceptionnelle de l'enfant le soir du Seder ?

Q4°) La Michna dit (dans Arvé Pessah'im) : **si un homme n'a pas d'enfant, c'est sa femme qui lui demandera : Ma Nich-tana**. Le Sefer haH'inoukh et le Rambam tranchent la Halakha (certainement grâce à cette Michna) : qu'une femme a l'obligation de raconter la Sortie d'Egypte le soir du Seder. Quand bien même c'est une Mitsvat Assé chéazeman grama (une mitsva positive qui dépend du temps), d'après le Sefer Hah'inoukh et le Rambam, les femmes sont h'ayavote (astreintes). A priori, cela contredit les principes habituels concernant les Mitsvot des femmes !? Voici de plus, qu'il n'y a pas de versets ou de sources bibliques qui astreignent les femmes à la Mitsva du Seder. Certes, les femmes sont h'ayavote de détruire le h'amets car c'est un interdit et elles sont h'ayavote de manger la Matsa également car il y a un éqech (juxtaposition) entre H'amets et Matsa dans la Torah mais en ce qui concerne la Haggada, a priori, la source fait défaut. Comment donc comprendre ce que la Michna a l'air de dire et ce que tranchent les décisionnaires : "les femmes sont h'ayavote de Haggada, le soir du Seder" ??

AVEC LE CŒUR C'EST BESSÉDERE !

Au début de la Haggada, dans Avadim hayénou, nous disons :

« Et si Hachem ne nous avait pas sortis d'Egypte, nous serions nous, nos enfants, et nos petits-enfants encore assujettis à Paro en Egypte. Et même si nous étions tous h'akhamim (sages) névonim (déducteurs) yod'im éte haTorah (connaisseurs de la Torah) , nous aurions tout de même une Mitsva de raconter la Sortie d'Egypte et tout celui qui s'allonge sur le récit de la sortie d'Egypte est digne de louanges. »

C'est un passage des plus étonnants de la Haggada : nous faire savoir que nous aurions été encore esclaves en Egypte aujourd'hui !? C'est étonnant !

Et juxtaposé à cela : nous faire savoir que même les grands érudits, les grands Sages sont h'ayavim de Haggada. C'est une évidence ! A-t-on déjà vu une Mitsva qui est seulement pour les "am haarets" (incultes) et pas pour les Talmidim h'akhamim ?! S'allonger sur le récit de la sortie d'Egypte s'applique évidemment aux érudits.

Le Sifté H'aïm explique que le but de la Haggada est d'arriver à accomplir ce que dit la Michna juste après Pessa'h Matsa ou Maror :

« A chaque génération et génération, un homme a l'obligation de se voir comme si lui-même, il sortait d'Egypte. Comme cela est marqué : "Tu raconteras à ton fils, en ce jour : c'est pour cela qu'Hachem m'a fait sortir d'Egypte. Apprends de là que ce ne sont pas seulement nos Pères qu'Hachem a délivrés (puisqu'il écrit Hachem a fait pour moi) mais également nous. Le passouk dit également : véotanou oti micham, c'est nous-mêmes qu'Hachem a sortis. Leficakh anah'nou h'ayavim léhodote lakEl , nous sommes astreints de louer, de glorifier ... »

C'est sûrement pour cette raison que le Tana a besoin de nous enseigner que même les érudits doivent s'allonger dans le Récit de la Sortie d'Egypte car il veut, par-là, nous faire comprendre dit le Sifté H'aïm que la Mitsva de Hagada n'est pas d'acquérir des connaissances sur la Sortie d'Egypte ou même de les enseigner mais d'arriver à revivre cet épisode de Guéoula. C'est pourquoi juste avant, le Tana nous dit que nous devons nous imaginer que si ce n'était la Sortie d'Egypte, nous serions nous-mêmes en Egypte, encore aujourd'hui, ainsi que nos enfants et nos petits-enfants, esclaves de Paro. Cela ne fait qu'accentuer qu'il n'y a pas ici, le soir du Seder, qu'un échange de connaissances, mais que l'outil essentiel pour accomplir son Seder, c'est le cœur.

LES DIFFÉRENCES ENTRE CET HAGADA ET LES AUTRES

R2. C'est certainement pour cette raison, dit le Sifté Haïm, que nous avons une obligation de commencer la Haggada béguenaï, par un récit négatif, et finir bécheva'h avec le récit de la délivrance (ce qui n'est pas nécessaire les autres soirs de l'année), car on ne saurait apprécier avec cœur une grande délivrance (ou un "happy end") sans avoir goûté à l'amertume du début de l'histoire.

Ce n'est qu'en racontant tous les détails de l'histoire, les hauts et les bas, que nous pouvons vraiment revivre la Guéoulat Mitsraïm. C'est, d'ailleurs, dans ce paragraphe de "avadim haïnou " qui rappelle l'esclavage que la Haggada nous demande de nous imaginer que nous serions encore en Egypte aujourd'hui, et qu'elle nous précise que les érudits doivent s'allonger dans le récit de la sortie d'Egypte, afin de faire savoir qu'il faut réveiller son cœur dans cette mitsva, grâce à tous les détails du récit qui seront mentionnés.

C'est dans ce sens que l'on peut comprendre que la Torah elle-même nous demande de raconter la Haggada sous forme de questions-réponses car, on le sait très bien, lorsque la réponse est enseignée sans la question, alors elle fait beaucoup moins de sens, elle est moins appréciée, et elle n'est pas retenue. Alors que, lorsqu'il y a une question qui précède et que, de plus, **l'enfant a découvert la question tout seul**, il y a alors une curiosité qui naît chez l'enfant et un enthousiasme chez l'enseignant, ce qui permettra d'ancrer la Sortie d'Egypte dans le cœur de chacun et de revivre les événements pleinement.

H'AKIRA (ANALYSE) : LE PÈRE OU LE FILS ?

Certains Ah'aronim se demandent : est-ce que la Mitsva de raconter la Haggada à son fils concerne seulement le Père et que le fils n'est qu'un "outil" pour l'accomplir ou bien c'est une Mitsva qui concerne le fils et que le Père est h'ayav de l'aider à réaliser ce devoir. Est-ce que cette mitsva ressemblerait à la Mitsva de Tsedaka par exemple où c'était évidemment le donneur qui réalise la mitsva, le pauvre n'étant que l'outil de la Mitsva ou bien, la Haggada ressemble plutôt à la Brit Mila : une mitsva qui concerne entièrement l'enfant mais qui est réalisée, pour l'instant, vu son jeune âge, par le père.

D'après le Gramma'd Solovétchik, c'est une mitsva qui incombe au Père uniquement. D'ailleurs, dit-il dans la Guemara Kidouchine, lorsqu'on nous parle des obligations du Père par rapport à son fils, comme la Brit Mila, le Pidyone haBen, il est écrit là-bas : de lui enseigner la Torah, de lui apprendre à nager, de lui trouver un métier ou le marier, mais il n'est pas mentionné de lui raconter la Haggada.

De là, nous voyons que ce n'est pas pour les besoins du fils que la Haggada est racontée au fils mais c'est une Mitsva pour le Père, de raconter à son fils !

Il y a plusieurs nafka minote (conséquences halakhiques) de ce h'idouch. Si, par exemple, un fils qui habite en Erets Israël vient voir son Père en h'outs laarets et qu'il passe le deuxième soir du Seder avec lui, on peut se demander est-ce que le père a une obligation de raconter la Haggada à son fils, sachant que pour ce dernier ce n'est pas le soir du Seder.

D'après le Grama'd Solovetchik, vue que la mitsva est pour le père, alors même si pour le fils ce n'est plus le soir du Seder, il y aura une mitsva de lui raconter. Si nous avons expliqué que la mitsva est pour les besoins du fils alors le père n'aurait pas eu besoin de lui raconter la Haggada à lui, mais aux autres membres de la famille qui habitent en h'outs laarets.

Il y a une autre nafka mina (conséquence) : Est-ce que le père doit raconter à tous ses enfants ou bien est-ce suffisant de raconter la Haggada seulement à l'un d'entre eux ? Si, la mitsva est pour le besoin du fils alors il est certain qu'il doit raconter la Haggada à tous ses enfants mais si la Mitsva est pour le père et que le fils n'est qu'un support, cela suffira alors d'enseigner la Haggada à un seul de ses enfants. D'après le Rav de Solovetschik, la mitsva est entièrement pour le père, et le fils n'est qu'un support.

D'un point de vue moussarique, on peut comprendre le h'idouch du Grammad, de la façon suivante : le but de la Haggada n'est pas seulement le récit et les connaissances mais "revivre et ressentir la sortie d'Egypte". Or, nous le savons bien un père n'intègre la Torah dans son cœur seulement lorsqu'il l'enseigne à ses enfants ; lorsqu'il voit qu'ils ont compris et qu'ils ont intégrée la Torah alors la chose est vivante au plus profond du cœur du père. C'est pourquoi la Torah a ordonné au Père de raconter la Haggada à ses enfants, non pas parce que ceux-ci seraient astreints à la Mitsva, voici qu'ils sont encore mineurs, mais parce que c'est de cette manière-là que le père pourra réaliser pleinement la Mitsva de la Haggada.

[N.B : Dans le Rambam, il est écrit qu'il faut faire savoir **à ses enfants** le récit de la Sortie d'Egypte. Ce qui sous entend à la totalité de ses enfants. Dans le Chout haRoch, il est écrit que si l'enfant n'a pas posé de question, il n'est pas certain que le père ait une mitsva déOraïta de raconter la Haggada. D'après ces deux dernières opinions, il est possible que la Haggada ne soit pas seulement le Mitsva du Père mais qu'elle concerne également le besoin des enfants. C'est également l'avis de Rav H'aïm Kaniowski !]

INFLUÉ PAR LES FLUX

Le Ramh'al insiste beaucoup sur le fait que tous les flux de délivrance et de kedoucha qui ont été envoyés à nos Pères à cette période se renouvellent chaque année à la même date. Comme nous le disons dans la Brakha de Chéassa Nissim : "qui a fait des miracles à nos Pères, bayamim hahem, en ces jours-là, bazeman hazé, en ce temps-ci". Cela est vrai pour toutes les fêtes de la Torah, dit le Ramh'al, et en particulier pour la fête de Pessa'h. Comme le disent H'azal, (nos Sages) : ils ont été libérés en Nissane (d'Egypte), ils seront délivrés en Nissane léatid lavo, dans les temps futurs. Cela signifie que nous avons besoin des mêmes flux exactement que nos Pères et spécialement, en cette période, pour mériter des délivrances individuelles et la Grande Délivrance collective (biméra béyamenou).

Il semblerait, et cela est mentionné dans le Ramh'al, que le meilleur moyen de recevoir tous ces cadeaux spirituels et matériels qu'Hachem renouvelle dans le Mois de Nissane serait de justement revivre la Sortie d'Egypte comme si nous y étions, en racontant la détresse de l'esclavage, la joie de la Délivrance, en racontant les miracles à nos enfants et les détails de l'Histoire de la Sortie d'Egypte. Grâce à cela, nous pourrions revivre d'une part les événements, et remercier Hachem pour Ses Bontés, et ainsi recevoir tous les flux spécifiques à ce jour, dans la mesure où nous l'aurons justement revécu avec cœur. C'est sûrement la raison de toutes ces différences qu'il y a entre "cette nuit" et "toutes les autres nuits" : c'est une nuit qui est un échantillon de la délivrance d'Egypte mais également de la délivrance finale.

-C'EST QUOI DÉJÀ LE TAAM DE LA MATSA ?

Dans la Michna (p.116 Pessah'im) : Rabbane Gamliel dit une chose intéressante : « **Tout celui qui n'a pas expliqué trois choses n'est pas quitte de son obligation : Pessa'h, Matsa et Maror.** » Plusieurs Méfarchim se demandent : de quelle obligation

n'est pas quitte celui qui n'a pas expliqué Pessa'h Matsa ou Maror ? A priori, logiquement, on pourrait penser qu'il s'agit de l'obligation de Haggada, raconter la Sortie d'Egypte et les Mitsvot qui ont accompagné cette sortie. Mais voici que dans Tosséfote, il apparaît, affirme le Maharcha, que celui qui n'a pas expliqué la raison des Mitsvot Pessa'h Matsa ou Maror, n'est pas quitte des Mitsvot elles-mêmes !! Rendons-nous bien compte que celui qui a mangé la Matsa et n'a pas expliqué pourquoi, n'est pas quitte de la Matsa. Si il a mangé le Maror ou le Korbane Pessa'h et il n'a pas expliqué pourquoi, il n'est pas quitte de ces Mitsvot. D'où le sait-on demande Tosséfote ? Parce que sur la Matsa il est marqué "léh'em o'ni", un pain dont nous devons parler et dire beaucoup de choses (pessah'im 36a). [Cela n'est pas seulement un Midrach mais une vraie dracha halakhique comme cela est marqué dans la Guemara Pessah'im (36a)].

En ce qui concerne le Korbane Pessa'h, dit Tosséfote, il est marqué dans la Torah : **Véamartem** zéva'h Pessa'h hou l'Hachem, - **Et vous direz** c'est le korbane Pessa'h pour Hachem, ce qui sous-entend qu'il faut désigner verbalement le Korbane et expliquer ce qu'il représente. C'est donc une première dans la Torah, remarque le Rav Acher Weiss chlit'a : il faut connaître la raison de ces trois Mitsvot et cela est même indispensable pour en être quittes a dit Rabane Gamliel.

Autre information intéressante : La Guemara dit (p.115b) : celui qui avale le Maror n'est pas quitte. Comme l'explique le Rachbam : parce qu'il faut sentir le goût du Maror et se rappeler de l'amertume de l'esclavage. Celui qui a mangé une Matsa mévouchéle n'est pas quitte car lorsque l'on cuit la Matsa, elle perd son goût. Nous voyons donc que nous devons connaître la raison (taam) de ces Mitsvot et également sentir dans nos bouches le taam (goût) de ces Mitsvot sous peine de ne pas être quitte de la Mitsva. C'est étonnant ?

Lorsque l'on sait que l'essence de cette soirée est de revivre la sortie d'Egypte comme si nous y étions, alors nous comprenons bien que sentir le goût des aliments de la délivrance qui vont nous rappeler sensoriellement les événements et connaître l'explication des Mitsvot est indispensable pour bien revivre avec cœur cette yechoua.

- ON DÉCOUVRE LES MATSOT !

Nous avons cité que la Matsa est un « léh'em o'ni » un pain sur lequel nous racontons beaucoup de choses. Rachi dit là-bas : nous racontons dessus la Haggada et le Hallel. D'ailleurs, dans toutes les Haggadot il est écrit de découvrir les Matsot au moment où nous racontons la Haggada. Il en va de même lorsque nous récitons le Hallel.

Le Brisker Rov avait l'habitude d'expliquer au nom de son Père que le fait de découvrir les Matsot n'est pas une simple coutume, c'est un Din gamour (une vraie loi) que l'on apprend de lékhem o'ni et **qui nous enjoint de réciter la Haggada sur la Matsa, comme on récite le Kiddouch sur le vin**. La Matsa est une mitsva qui ne pourrait pas être faite sans que l'on ait expliqué la raison et même récité la Haggada dessus : "lékhem o'ni- un pain de récit".

D'ailleurs, le Rav H'aïm de Brisk avait l'habitude de sortir toutes les Matsot qui seront mangées par tous les invités le soir du Seder, et de les mettre devant eux, afin que chacun puisse réciter la Haggada avec en face de lui la Matsa qu'il va manger, comme cela est la loi pour le Kiddouch : le verre de vin doit être devant celui qui récite le Kiddouch.

La guemara raconte, d'ailleurs, que Rav Yossef était aveugle. Il n'était donc pas h'ayav de la Mitsva de Haggada Déoraïta, car il est écrit : "baavour zé - Hachem m'a fait sortir pour ceci (en parlant de la Matsa et du Maror)". Donc, celui qui ne peut pas voir "zé" (ceci), est dispensé de la Haggada. La Guemara demande : alors, comment pouvait-il acquitter les membres de son foyer qui eux sont h'ayav de Haggada Déoraïta, voici que lui il en est dispensé. Réponse : Rav Yossef pensait, (bien que ce ne soit pas la halakha pour nous dans le choulkhan aroukh) que la Matsa à l'époque où le Beth Hamikdache est détruit n'est pas Déoraïta mais seulement Dérabanane. C'est seulement lorsque le Korbane Pessa'h est présent que la Matsa est Déoraïta, d'après Rav Yossef. C'est pour cette raison que même un aveugle qui n'est h'ayav que Dérabanane pouvait acquitter sa famille d'après lui.

Le problème, demande les Méfarchim, est que, certes, la Mitsva de Matsa est Dérabanane, d'après Rav Yossef, en l'absence du Korbane Pessa'h, mais la haggada, elle, est Déoraïta, comme cela est marquée dans la Torah : véhigadta l'ébinékha (et tu la raconteras à ton fils la Haggada). La réponse est que lorsque la Matsa est seulement une Mitsva Dérabanane, alors même la Haggada est Dérabanane car la Haggada dépend de la Matsa et la Matsa dépend de la Haggada. Un pain azyne sans explication n'est pas une matsa et une explication sans avoir en bouche le goût du Pain azyne n'est pas une explication.

Lorsque nous disons que nos Pères sont sortis rapidement d'Egypte et qu'ils n'ont pas eu le temps de faire monter leur pain, nous avons besoin de goûter ce pain dur, ce pain cuit rapidement, dans nos bouches afin de ressentir avec notre cœur et nos 5 sens ce que nous avons raconté. Dans la mesure où la Matsa n'est que Dérabanane d'après Rav Yossef, alors même la Haggada n'est que Dérabanane.

R4. C'est dans ce sens que nous devons comprendre que même les femmes sont astreintes à la Haggada. Certes, c'est une Mitsva qui dépend du temps et ne concerne pas les femmes mais vu que la Torah a rendues H'ayav les femmes de la Mitsva de Matsa, il est certain qu'elles doivent expliquer la raison de la Matsa et même raconter la Haggada car l'une dépend de l'autre intimement.

Nous voyons, à travers toutes ces halakhot, combien notre obligation, le soir du Seder, est de nous voir nous-mêmes comme si nous sortions d'Egypte, alors le tikoun de cette soirée pourra être réalisé totalement et Hachem pourra même nous délivrer encore une fois, comme Il l'a fait pour nos pères, puisque nous serons préparés à cela.